

# INFOS T.H.C.B

Magazine mensuel  
de la fédération Textile Habillement Cuir et Blanchisserie

la  
cgt

NOVEMBRE 2023

# 417



# URGENCE salariales

**Après les élections CSE, la meilleure solution  
face à l'inflation : des augmentations !**

Edito

03

**Nos luttes, remparts  
pour la démocratie**

Secrétaire général

04

**Hassen NASSI prend la  
suite de Maurad RABHI**

Elections CSE

06

**Un énorme travail CGT  
au service des salarié.es**

**Informez-vous**



**thcb-cgt.fr**



# VOUS PRENEZ SOIN DES AUTRES, à nous de vous donner un **coup de pouce !**

Vous vous occupez d'un proche (enfant, conjoint ou parent) dépendant, handicapé ou souffrant d'une maladie de longue durée ? **Grâce à votre complémentaire santé et/ou prévoyance, vous pouvez bénéficier de solutions concrètes et personnalisées pour vous épauler.**

**Pour en savoir plus sur votre accompagnement social, consultez notre site internet [malakoffhumanis.com](https://malakoffhumanis.com)**



Malakoff Humanis Prévoyance - Institution de prévoyance régie par le livre IX du Code de la Sécurité sociale - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 775 691 181 - Siège : 21 rue Laffitte 75009 Paris

MH-13575\_2010 - ©Adbestock



**Hassen Nassi**  
Secrétaire général

## Nos luttes, nos droits, sont de bien meilleurs remparts pour la démocratie !

**L**e monde est en ébullition. Partout les dirigeants politiques en responsabilités ne font plus rien pour contenir les effets de l'inflation. Nos démocraties reculent et sont malmenées. Nombreux sont ceux qui se sont tournés vers des politiques d'austérité et demeurent amnésiques sur l'évasion fiscale des plus riches.

En France, les dernières réformes budgétaires imposées à coups de 49,3 par le gouvernement, maltraitent nos systèmes de protection sociale et dégradent le débat parlementaire. On le constate sur bien des sujets, c'est régulièrement l'économie qui dicte la politique libérale du gouvernement. À chaque réforme, les salariés, les retraités, les précaires ou l'ensemble des citoyens subissent des coups. Elles ont fini par fracturer la cohésion sociale du pays, au profit de chacun pour soi. Les rabotages programmés et successifs de coupes sociales ont conduit notre société au bord du gouffre, causant la dégradation des hôpitaux, des écoles, des services publics.

La pauvreté atteint un niveau très inquiétant. Toutes les grandes associations caritatives ont déjà tiré la sonnette d'alarme pour cet hiver. Force est de constater, que la théorie du « ruissellement » chère à Macron depuis son arrivée, qui consistait à donner aux plus riches pour ruisseler vers le bas, a surtout asséché les comptes publics, et crédibilisé les idées de l'extrême droite.

Nombreux pays d'Europe dont la France s'enfoncent peu à peu dans le populisme comme ce fut le cas, ces jours-ci pour les Pays Bas. Il nous faut nous méfier de certains discours faciles et porteurs de haines, qui nourrissent la démagogie envers les travailleurs, par exemple, l'étranger qui serait la cause de tous les problèmes et des maux de la société. Cette propagande nauséabonde s'infiltré dans les entreprises, en semant la division. Rappelons-leur que nous portons les

valeurs de la CGT, celles qui rassemblent, et dont les valeurs humaines priment sur celles de l'argent et du profit. Je le dis d'autant plus, que le cycle électoral que nous traversons, est l'occasion pour nos bases syndicales, de profiter de cet instant démocratique pour mieux faire connaître aux salariés, les valeurs de la CGT. C'est pourquoi, ensemble, faisons connaître nos valeurs, gagnons la bataille des salaires, intensifions notre rapport de force. Il est donc nécessaire de ne pas relâcher nos efforts, en étant

au plus proche des salariés de nos branches, et à l'écoute de leurs besoins, pour mériter chacun de leurs votes dans les entreprises.

Soyons fiers de nos luttes, et pour cette première occasion, je salue le courage des travailleurs du textile du Bangladesh qui relèvent la tête pour maintenir pendant 3 semaines, une grève pour l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail, et pour leur dignité. ■

**Ne relâchons pas nos efforts, en étant au plus proche des salariés de nos branches, et à l'écoute de leurs besoins, gagnons la bataille des salaires !**

# 3 questions à Maurad RABHI, ancien secrétaire général de la fédération



## Tu as été élu secrétaire général de 2003 à 2023, comment as-tu vécu toutes ces années à la direction fédérale ?

MR : On ne sort pas de la fédération comme on y est entré. La CGT est une formidable école de la vie qui m'a permis de m'émanciper tout au long de ces 20 dernières années. On apprend tous les jours et de tout le monde. On rencontre de belles personnes avec des parcours très différents. Quand je suis arrivé, la crise battait son plein dans nos secteurs d'activités au point que nous perdions 1500 à 2000 emplois tous les mois. J'ai été fortement marqué par toutes ces fermetures d'entreprises. Heureusement, j'étais entouré par des camarades solides et une direction fédérale expérimentée. Christian LAROSE, mon prédécesseur, m'a été de bon conseil et guidé les premières années. Les restructurations d'entreprises, les plans sociaux et les luttes qui les ont accompagnés ont jalonné mon parcours et constitué le socle de ma formation. Le plus difficile pour moi aura été de voir des camarades qui m'ont entouré se faire broyer eux même par la fermeture de leur entreprise. J'ai dû constamment m'adapter en fonction des événements, comprendre les stratégies des entreprises, travailler en équipe avec nos délégués, lire les rapports des experts ou des avocats avant de ferrailer avec les directions d'entreprises. C'est beaucoup de travail, de lecture, de patience, d'échange, d'écoute et d'humilité pour embrasser correctement la fonction.

## En quoi consiste le travail d'une fédération syndicale ?

MR : Il appartient à la fédération de construire avec les syndicats de ses champs professionnels une orientation revendicative validée en congrès fédéral dans des résolutions. La fédération doit ensuite porter les revendications dans ses syndicats, dans le débat public, dans les ministères et dans les chambres patronales. Par exemple, notre fédération avait proposé face aux

fermetures d'entreprises dans les années 2000 une loi anti délocalisation qu'elle a fait connaître à tous les parlementaires. C'est notre fédération qui a conceptualisé au sein de la CGT l'idée d'une sécurité sociale professionnelle pour mieux protéger les travailleurs et les droits acquis au cours de leur carrière. Nous avons aussi été pour la CGT la première branche professionnelle à signer un accord sur la réduction du temps de travail pour préserver nos emplois. Dans les années 2010, nos revendications se sont tournées vers la traçabilité de nos productions, l'encadrement des aides publiques, l'attribution des marchés publics ou encore une taxe (transport ou carbone) sur les productions extra-européennes.

Notre fédération participe aux négociations de branches où l'on discute des minima conventionnels, des classifications, de la formation, de la prévoyance, des activités partielles longues durées, etc. C'est au niveau de la branche que nous négocions le contenu de nos conventions collectives, concernant par exemple le travail de nuit, les indemnités de licenciement, la mise à la retraite, etc.

Enfin, la fédération se doit d'organiser, de suivre et de conseiller les syndicats avec les outils dont elle s'est dotée comme son journal et son site fédéral, et naturellement par sa présence sur le terrain.



## Comment vois-tu l'évolution de la fédération dans l'avenir et après les ordonnances Macron ?

MR : La fédération s'est déjà réorganisée à plusieurs reprises. Nous sommes trop petits pour peser et négocier des droits à la hauteur des moyens d'une branche d'un million de salariés. Nous devons nous regrouper pour être plus forts. Mes prédécesseurs avaient en 1985 fusionné les fédérations CGT du textile, de l'habillement et de la chaussure dans une seule fédération THC. Nous avons rattaché à nos secteurs les blanchisseries au congrès de Bourgoin-Jailleu en 2014 et nous sommes devenus THCB.

Fusionner avec les fédérations d'autres champs professionnels ne se fait pas aussi facilement, mais nos métiers sont pour l'essentiel des métiers de l'industrie. Dans l'avenir il faudra persévérer pour donner du sens à un secteur professionnel plus conséquent. Je pense à tous les métiers autour du luxe, comme par exemple la maroquinerie, le textile, l'habillement, la couture, la céramique, la joaillerie, les arts de la table.

Les ordonnances Macron (loi « travail ») ont favorisé une certaine atrophie de la négociation de branche. Mais les syndicats doivent pousser les employeurs à prendre leurs responsabilités et les engager dans la négociation sur des thèmes comme la prévoyance, la formation, l'organisation du travail, les conditions de travail, la pénibilité pour encadrer les choses à mini-

ma. Sinon, la compétitivité des entreprises se fera sur le moins-disant social comme dans les pays à bas coût de main d'œuvre plutôt que sur l'innovation.

La fédération doit aussi aider les syndicats en faisant évoluer ses outils avec le souci de les mettre à la disposition du plus grand nombre : site, plateforme numérique, blocs de communication, réseaux sociaux, calculateur, etc. Il nous appartient d'être inventif pour être toujours plus performant. ■

Le soir de la Commission Exécutive Fédérale THCB du 23 novembre, pour marquer la transition de secrétaire général, un moment convivial a été organisé.



## Hassen NASSI, nouveau secrétaire général de la fédération THCB CGT

Les grands principes d'une nouvelle direction fédérale avaient été actés dans le rapport d'introduction présenté par Maurad RABHI au congrès de la Palmyre en juin 2022.

Tous nos congressistes savaient qu'après le congrès confédéral de la CGT, les choses allaient s'accélérer pour élire un nouveau secrétaire général de la fédération textile, habillement, cuir, blanchisserie. C'est chose faite !

Lors de la commission exécutive fédérale extraordinaire du 21 et 22 septembre 2023, Maurad RABHI a présenté sa démission. Il a aussitôt proposé de le remplacer par Hassen Nassi. À la suite d'un débat et d'un vote, Hassen a été élu à la majorité absolue pour diriger la fédération jusqu'au prochain congrès de nos branches professionnelles.

Meneur d'une grève dure chez Porcher, fin négociateur et promoteur de notre syndicalisme utile et majoritaire

Hassen NASSI a été élu à la commission exécutive fédérale pour la première fois au congrès du Puy-en-Velay en 2010. C'est le délégué syndical central du groupe Porcher Industries en Isère. Solide syndicaliste et travailleur, Hassen s'est fait repérer par la direction fédérale en 2009 lors d'une grève dure de tous les établissements de son groupe après l'annonce de 289 licenciements et la fermeture de son établissement.

Déterminé à ne rien lâcher, ce jeune technicien a conduit la grève des salariés d'une main ferme jusqu'à pousser vers la sortie le directeur général et le fils Porcher qui venait de prendre la tête de l'ensemble des établissements. Ce mouvement de grève pendant près d'une semaine sans rien produire, prend alors une autre tournure et fait revenir à la tête de cette entreprise, le fondateur du groupe Robert Porcher à près de quatre-vingts ans. La première mesure, qu'il prend alors, sera d'annuler la procédure du plan social et la remplacer par une négociation sur une sortie d'une trentaine de départs volontaires, principalement chez les cadres et les commerciaux.

Hassen entre au bureau fédéral au congrès de Bourgoin-Jallieu en juin 2014 et remplace Kader CHIGRI pour animer la commission paritaire du textile. Fin négociateur, il sera de toutes les négociations (minima conventionnel, formation, classification, grille conventionnelle sur les indemnités de licenciement, sur l'activité partielle longue durée ou encore dernièrement, sur la fusion de la branche textile et de celle des Textiles Artificiels et Synthétiques.)

La vente de son groupe à un fond d'investissement Warwick l'amènera à négocier pendant des mois au côté du secrétaire général de la fédération en 2016 sur le maintien des accords collectifs, le maintien des emplois et de tous les établissements comme des investissements nécessaires en France par le fond Warwick. Seule condition que la fédération avait su négocier avant la vente avec le ministère de l'économie, c'est que la fédération puisse négocier les aspects sociaux avant la validation des accords commerciaux par la direction générale de l'emploi (DGE) et celle des armées (DGA).

Chez Porcher, la confiance des salariés en la CGT ne se dément pas depuis plus de vingt ans. Hassen a toujours pratiqué un syndicalisme pragmatique comme la ligne fédérale : revendiquer, négocier, lutter et signer des accords quand il faut faire avancer les droits des salariés.

Encore dernièrement au mois d'octobre, les élections professionnelles ont placé la CGT à plus de 65% des voix dans le groupe.

Toujours disponible, de tempérament calme avec beaucoup d'empathie, expérimenté et à l'écoute, Hassen saura prendre la hauteur nécessaire pour assumer cette nouvelle responsabilité de Secrétaire Général. Il a été présenté au conseil confédéral national (CCN) début novembre, lors de sa nouvelle prise de fonction à la fédération. ■

# Elections CSE : un énorme travail CGT dans l'intérêt des salarié.es

La vague d'élections CSE se poursuit dans l'ensemble de nos entreprises. Au-delà du nombre d'élu.es, les résultats au 1er tour déterminent la représentativité syndicale c'est-à-dire la possibilité de négocier dans les entreprises, et donc en cumul de ces votes, notre poids au niveau de chaque branche professionnelle où se négocient notamment les grilles de salaire minima.



**Dans la Maroquinerie, où la CGT est justement la 1ère organisation représentative, plus de la moitié des salarié.es produisant pour Vuitton, Hermès et Chanel sont des sous-traitant.es.**

Alors que la situation salariale et les conditions de travail dans ce secteur est une préoccupation syndicale centrale, avec un gros travail de coordination entre les délégué.es de ces différentes entreprises, de nombreuses élections ont eu lieu.

**La CGT seule organisation syndicale aux Ateliers de la Bourrelerie**

Dans le Cher, aux Ateliers de la Bourrelerie, la CGT est la seule organisation syndicale et vient de faire 100% des voix de près de 200 salarié.es, elle est donc à la fois hégémonique au CSE et dans les négociations, c'est donc une réussite totale !

**Près de 70% aux Ateliers du Meygal + le seul siège du 2<sup>ème</sup> collège**

Anciennement seule, l'équipe syndicale CGT des Ateliers Du Meygal, du groupe Sofama, a dû cette fois-ci composer avec une liste concurrente FO, alors que la CGT a su installer un rapport de force. Grâce au travail pendant les élections, mais surtout celui accompli tout au long du précédent mandat, la CGT fait quasiment 70%. Elle obtient par ailleurs le seul siège prévu pour le 2<sup>ème</sup> collège, là où on sait qu'il est parfois plus difficile de mobiliser pour la CGT.

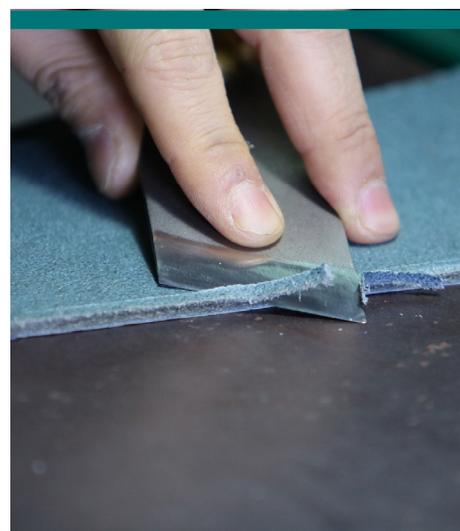
**Chez MAT Semur; la CGT majoritaire + 1 siège au 2<sup>ème</sup> collège**

Du côté du groupe Maroquinerie Auguste Thomas (MAT), plus de 1500 salarié.es, toutes les entreprises ont désormais voté. Malgré quelques reculs, la CGT reste en tête au niveau du groupe, et là où le travail syndical est fait les résultats sont au rendez-vous, notamment à Semur où la CGT est majoritaire à elle seule, décrochant même un poste au 2<sup>ème</sup> collège. Les résultats sont par contre en baisse à Seaulieu et à Baupaume.

**Chez Rioland, des DS d'entreprises désignés malgré un CSE unique**

Avec aussi un millier de salarié.es, la Maroquinerie Rioland voit sortir une nouvelle équipe syndicale. Constituée en « UES » (Unité Économique et Sociale), avec 5 entreprises sur plusieurs départements, les nouveaux critères de péri-

mètre du CSE ont malheureusement mené à la mise en place d'un CSE unique, conséquence encore dramatique des ordonnances Macron. Malgré un contexte électoral très compliqué sur un périmètre aussi éclaté, et la construction possiblement facilitée par la Direction d'une liste CFDT, la CGT réussit à faire plus de 40% grâce à un énorme investissement des candidat.es en lien avec les différentes Unions Locales et Départementales concernées. Notons que la CGT de Rioland a pu désigner plusieurs délégués syndicaux au niveau des entreprises, en dépit d'un CSE unique. En effet, si le périmètre de mise en place du CSE se fonde depuis 2017 sur « l'autonomie de gestion », celui de désignation des délégués syndicaux repose encore sur le critère d'une « direction d'un représentant de l'employeur et [d'] une communauté de travail ayant des intérêts propres, susceptibles de générer des revendications communes et spécifiques » (article L. 2143-3 alinéa 4 du code du travail, confirmé plusieurs fois par la Cour de cassation).





### La CGT s'implante et se renforce également dans la Couture parisienne.

Chez Montex, atelier de coutures et de broderie filiale de Chanel, une jeune équipe syndicale s'est constituée et a pu présenter une liste complète sur les 3 collèges. La quasi-totalité des électeurs ont voté CGT ! La délégation syndicale est déjà prête pour aborder les NAO sur les salaires qui vont s'ouvrir très prochainement. Affaire à suivre...

### Dans le Syndicat THCB IDF, mise en commun des expériences ==> les avancées des uns servent aux autres

La CGT s'implante par ailleurs chez Schiaparelli, maison de haute couture située place Vendôme. Montex et Schiaparelli font par ailleurs partie du Syndicat THCB d'Île-de-France, où se côtoient des syndiqué.es de la maroquinerie, du textile, des blanchisseries et de la couture permettant une mise en commun des expériences afin que les avancées des uns servent aux autres.

### Chez Vaucouleurs carton plein, chez Radiante d'excellents résultats

Dans le textile enfin, la CGT fait carton plein chez Vaucouleurs, sous-traitant du groupe Lacoste dans la Meuse. Dans l'entreprise Radiante, qui fabrique l'entièreté des bas de contention, réalise d'excellents résultats dans le

1er collège où 92 électeurs sur 93 se sont déplacés et ont accordé leur confiance à la CGT à 70% ! Avec en plus une élue titulaire au 2ème collège la CGT est majoritaire au niveau de l'entreprise, ce qui lui donne le pouvoir de signer seule les accords d'entreprise.

### Chez Eminence (30), progression et consolidation de la majorité

Chez Éminence, dans le Gard, la CGT progresse et consolide même sa majorité dans cette usine de près de 400 salarié.es.



Bravo à toutes et tous nos délégué-es et au-delà nos syndiqué-es, pour leur implication dans les élections professionnelles, ainsi que pour leur travail syndical quotidien, à l'écoute des salarié.es et en maintenant la nécessaire indépendance aux directions. C'est ce travail, avec des augmentations de salaires et l'amélioration des conditions de travail partout où la CGT est présente qui fait que les salarié.es choisissent de voter, faire voter et de se présenter sur



**En cette fin d'année, l'urgence c'est d'augmenter les salaires !**  
Besoin de modèles (demande de NAO, consultation des salarié.es, tract argumentaire...) ?  
**Flashez le QR CODE !**

## DROIT DU TRAVAIL



### Premières décisions sur la jurisprudence sur les congés payés : des nouveaux droits applicables dès maintenant

Rappelez-vous : la Cour de cassation est venue mettre en conformité le droit aux congés payés avec le droit de l'Union européenne. La règle : en arrêt de travail on ne se repose pas, donc on a le droit pour ces périodes à des congés payés.

Cette jurisprudence s'applique immédiatement mais aussi de façon « rétroactive ». Concrètement, si vous avez eu un arrêt de travail (de plus d'1 mois) sur les trois dernières années, vous êtes en droit de demander une indemnité compensatrice de congés payés que vous n'avez pas pu poser [Infos détaillées et modèle pour faire la demande sur notre site : [www.thcb-cgt.fr](http://www.thcb-cgt.fr) Flashez le QR CODE].



Dans certaines entreprises, des directions jouent la montre et prétendent devoir attendre une modification de la loi ou une « décision du ministère du travail » entend-on parfois. Non: la jurisprudence suffit. Face au refus des directions de simplement appliquer le droit, plusieurs décisions de justice commencent déjà à sortir en confirmant, sans surprise, l'application immédiate et rétroactive des arrêts de la Cour de cassation (voir par exemple la décision de la Cour d'appel de Paris du 27 septembre 2023 qui accorde 6.000€ d'indemnité à un salarié).

# Bangladesh: les ouvrières du textile en lutte !

Ce n'est pas la première fois que les salariées de l'industrie du textile bangladais descendent dans les rues, pour réclamer de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et une vie décente permettant de faire vivre leurs familles.

Il est vrai que les 4 millions de travailleurs sont pour la plupart exploités avec des salaires de misère, dont le minimum s'élevait à à peine à 75 € par mois, alors que ces mêmes salariées travaillent pour les plus grandes marques mondiales H&M, Levis, Zara, décatlon, Gap, Walmart, Décathlon, Marks&Spencer etc.

**4 morts, des centaines de blessés, des dizaines de syndicalistes emprisonnés.**

Tout aussi honteux et scandaleux, est la réponse apportée par le pouvoir politique. En effet, la première ministre du pays qui briguera un cinquième mandat le 7 janvier 2024 a refusé, catégoriquement toute hausse du salaire. Pire, sa seule réponse aux centaines de milliers de salariées en lutte, aura été d'envoyer la police et des groupes paramilitaires pour mater les manifestants. Pitoyable ! Au final, ce sont des centaines d'usines du textile à l'arrêt, des manifestations montres et subissant des violences de la police, quatre morts, des centaines de blessés et des dizaines de syndicalistes emprisonnés.

**56% d'augmentation, soit 106€ pour le salaire de base**

Dans ce bras de fer, la fédération syndicale des ateliers de confection (NGWF), représentée par son président Amirul Haque Amine réclamait quasiment le triplement des salaires. Cette revendication se justifiait suite aux fermetures sauvages des entreprises pendant des



**A l'inverse de la concurrence et de la division entre les travailleurs organisées par les employeurs, la solidarité et l'amélioration des droits et de la vie là-bas, c'est permettre d'améliorer nos vies et nos droits ici aussi.**

mois sans aucun revenu après la pandémie et au contexte inflationniste qui a suivi. Elle n'a pas pu être totalement entendue : le patronat et le gouvernement ont fini par céder, après trois semaines de grève, 56 % d'augmentation, soit 106 € pour le salaire de base.

**Les donneurs d'ordre fuient toujours leurs responsabilités.**

Une victoire de la rue qui aurait pu être beaucoup plus conséquente si les donneurs d'ordres européens, chinois ou américains avaient contraint un peu plus les fournisseurs locaux à payer décemment les ouvrières... Dix ans après la tragédie de l'usine textile (Rana Plaza), tuant plus de 1.100 personnes dans l'effondrement d'un bâtiment, les

grandes entreprises occidentales n'ont toujours rien compris sur leurs responsabilités sociales et continuent régulièrement à exploiter avec autant d'acharnement les salariées à l'autre bout du monde pour mieux s'enrichir.

La fédération THCB, la confédération CGT ainsi qu'Industriall qui regroupent toutes les organisations syndicales de nos professions dans le monde, apportent leur soutien à la lutte des salariées du textile au Bangladesh. A l'inverse de la concurrence et de la division entre les travailleurs organisées par les employeurs, la solidarité et l'amélioration des droits et de la vie la bas, c'est permettre d'améliorer nos vies et nos droits ici aussi. ■



Mensuel édité par la Fédération THCB  
263 rue de Paris  
Case 415  
93514 Montreuil

Tél. 01 55 82 84 89  
Email : thc@cgt.fr  
Site internet : www.thcb-cgt.fr  
Direction de la publication : Maurad Rabhi

Imprimerie ADDAX - Tél. 01 55 82 84 10  
N° de commission paritaire : 1224 S 06717  
N° ISSN : 2780-6901  
Dépôt légal NOVEMBRE 2023



**thcb-cgt.fr**